



etat des lieux

Rubrique : questions-réponses - Date : vendredi 10 août 2007

décision de la cour d'appel de rennes 22/06/2000 sur états des lieux et huissier

Réponse :

Nous vous remercions d'apporter plus de précision dans la question posée et vous signalons que notre domaine de compétence se limite aux lois qui protègent contre le tabagisme.